

Mézières

Inauguration de l'extension du Collège du Raffort du samedi 11 février

# Un collège secondaire aux dernières normes grâce à la solidarité intercommunale

Photos: © Michel Dentan



**Béatrice Métraux**, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, remplaçante d'Anne-Catherine Lyon absente, s'est réjouie de pouvoir inaugurer un collège en lieu et place des habituels postes de police et prisons

**Une fête d'inauguration marquée par la présence du soleil et d'un public nombreux. L'ASIJ a fêté, samedi dernier, à Mézières la concrétisation de son premier projet scolaire avant l'inauguration du nouveau collège de Servion cet automne.**

Une fois n'était pas coutume en cette période où le gris ambiant peine à céder sa place aux rayons de soleil. Jean Rosset a régné en maître durant la fête d'inauguration de l'extension du collège secondaire de Mézières. Signe de bonne augure ou hasard météorologique, ses rayons ont incité le public à se déplacer en grand nombre pour visiter ces nouveaux lieux, assister aux discours de la partie officielle dans l'aula du collège et déguster les délicieux petits plats préparés par la brigade de Jérôme Bovet dans la cuisine du réfectoire flambant neuf de la nouvelle extension du Collège du Raffort et généreusement servis par les paysannes vaudoises.



Le lumineux réfectoire de 180 places



La bibliothèque intercommunale et scolaire du Jorat



**Etienne Cherpillod**, président du comité de direction de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) et vice-syndic de la commune de Vucherens durant son discours inaugural

Premier orateur de la journée, Etienne Cherpillod, président du comité directeur de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) a exprimé son désir de retourner sur les bancs d'école, tant la vue des nouvelles classes sur les montagnes enneigées et Le Moléson est belle. Comparant le développement scolaire du Jorat à un gâteau aux pommes, il a invité chaque intervenant à en manger une tranche et a assuré l'assistance que le budget de construction de 6,7 millions de francs ne sera pas dépassé.

Pierre-Olivier Lettry, directeur de l'entreprise générale Bat-Mann, maître d'œuvre du projet, a ensuite dévoilé sa véritable motivation d'avoir entrepris la construction du projet. Domicilié sur les hauts de la commune de Savigny à Mollie-Margot et client régulier de la confiserie «Ronny» de Mézières, ce dernier circulait depuis plusieurs décennies et

### Une structure répondant aux besoins des quelque 1500 élèves

aurait eu beaucoup de peine si l'un de ses concurrents avait remporté l'adjudication. Il a souligné l'excellente intégration de la nouvelle extension dans l'ancienne construction: «- on dirait même que cette extension avait déjà été pensée à l'origine de la planification du site» et s'est félicité du bon esprit d'entreprise régnant dans la région puisque plusieurs nouvelles constructions sont en cours de planification et de construction dans les communes de Servion et de Jorat-Mézières (Carrouge).

Quant au directeur de l'établissement scolaire, Gérard Morier-Genoud, c'est un homme heureux, fier et reconnaissant qui s'est exprimé ensuite. Il a rappelé que cette première étape importante d'une démarche a été initiée il y a une décennie par des acteurs politiques régionaux, prêts à s'investir, pour que l'école puisse remplir sa mission dans des conditions optimales, afin d'offrir une structure répondant aux besoins des quelque 1500 élèves secondaires de la région.

L'interlude artistique nécessaire à la bonne digestion de toutes ces paroles officielles a été assurée par la chorale du Petit chœur de l'Etablissement scolaire du Jorat et sa cinquantaine d'élèves choristes, dirigés par Céline Bohner et accompagné au piano par Blaise Métraux. Ce chœur plein d'énergie et de vie a offert au public quelques extraits de leur futur concert qui sera donné au mois de juin prochain avec des tubes de Gold, Demis Roussos et Michel Fugain, pour ne citer que trois interprètes bien connus de leur répertoire.

Daniel Ruch, député au Grand Conseil et syndic de Corcelles-le-Jorat, s'est ensuite exprimé sur le rôle difficile des autorités impliquées. Il a expliqué que beaucoup d'ingrédients pouvaient mettre en péril les projets de l'ASIJ. En effet, les besoins en infrastructure des communes se sont vus modifiés par l'évolution scolaire en cours et les nouvelles législations en vigueur (LEO, LAT, Loi sur l'accueil de jour des enfants) tout en contrôlant l'évolution des coûts. Le défi est de taille, pour les autorités régionales, afin d'offrir les nouvelles prestations scolaires plébiscitées par le

nouvelle extension scolaire. En effet, elle a l'habitude d'inaugurer plutôt des postes de police et des prisons et a assuré le public présent que cela lui faisait du bien de voir que l'on inaugure des collèges et des écoles. «- Parce que toutes ces jeunes têtes qui seront formées dans ces murs seront autant de têtes que je ne rencontrerai pas dans mes autres établissements.» Remplaçant sa collègue Anne-Catherine Lyon, empêchée de venir par d'autres obligations, elle a transmis le message du Conseil d'Etat et assuré l'assistance présente que le Collège du Raffort répond parfaitement aux plus récentes



**Pierre-Olivier Lettry**, directeur de la société d'entreprise générale Bat-Mann qui était en charge de la construction



**Gérard Morier-Genoud**, directeur de l'établissement



**Daniel Ruch**, syndic de Corcelles-le-Jorat et député au Grand Conseil, durant son allocution



Le chœur d'enfants du collège a agrémenté cette journée d'inauguration

peuple vaudois, tels que l'accueil de jour en continu, et les transports scolaires, dans une fourchette de coûts qui soit acceptable pour le contribuable. Face à de tels défis, les avis sont partagés quant aux décisions à prendre et les débats sont nourris. Fort heureusement, grâce à l'engagement des élus régionaux, la démocratie a démontré encore une fois que l'union fait la force. Mais il reste encore du pain sur la planche pour terminer les nouvelles constructions régionales en cours et assurer le bon développement de notre région.

Dernière oratrice à s'exprimer, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, a exprimé d'entrée de jeu une certaine émotion à inaugurer cette

obligations constitutionnelles en vigueur. Mais cette construction ne s'est pas faite en un jour. Elle est le résultat de nombreux compromis et de judicieuses solutions envisagées par les autorités politiques. La planification et la réalisation d'un tel projet est une opération complexe. Et ce n'est pas pour rien qu'on appelle ce genre de construction un «complexe scolaire». Ce projet a été rondement mené à l'entière satisfaction du gouvernement vaudois.

Le public s'est ensuite dispersé dans le bâtiment pour visiter les installations et partager l'apéritif avant que chacun retourne chez soi en début d'après-midi.

Mathieu Janin

## Les années marquantes de l'ASIJ

1976	1984	1987	2013	2016	2017
Adoption des statuts de la première association intercommunale, comptant 120 élèves des groupements primaire et primaire supérieur de Ferliens, Les Cullayes Mézières, Montpreveyres et Servion.	Adhésion des communes de Ropraz et Corcelles-le-Jorat.	Adhésion des communes de Carrouge, Vucherens et Vuillens et création de l'AIESM, l'ancêtre de l'ASIJ.	Adhésion des communes de Forel (Lavaux) et Savigny. L'AIESM devient l'ASIJ.	Adhésion de la commune de Syens.	Inaugurations des premiers projets immobiliers de l'ASIJ (extension du Collège du Raffort en février et nouveau collège de Servion en automne).